



DOSSIER d'INFORMATION

A conserver

FORMATION CC DACM 2019

*Certificat Complémentaire
Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs*

Retour du dossier d'inscription dûment complété avant le 20 mars 2019

SPE Conseil-Formation

6, rue de la Pantarelle – 12000 RODEZ

contact@spe-formation.com / 05-65-68-30-13

www-spe-formation.com

(TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA RETOURNE)



OBJECTIF de la FORMATION

Donner au stagiaire les moyens d'obtenir le Certificat Complémentaire Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs, attestant des compétences à assurer les fonctions de direction : élaborer le projet pédagogique à partir du projet éducatif, diriger des équipes de travail, assurer l'accompagnement et la formation des membres de l'équipe pédagogique, assurer la sécurité physique et affective des participants, organiser les actes de la gestion courante d'un ACM en matière de finances, maintenance, personnel, effectif, économat.

PREREQUIS

-Etre admis en formation ou être titulaire d'une spécialité ou d'une mention du BPJEPS, du DEJEPS et du DESJEPS
-Etre capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de 28 jours dans les 5 ans qui précèdent l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

SELECTION

Les candidats seront sélectionnés sur dossier. Le jury se réserve la possibilité de convoquer le stagiaire, le **22 mars 2019**, à un entretien, si les informations communiquées s'avèrent être insuffisantes.

ORGANISME de FORMATION

SPE Conseil-Formation est déclaré auprès de la Direction du Travail (DIRECCTE).
Il est habilité par le Ministère des Sports via la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale Occitanie Pyrénées Méditerranée.
Les cours se dérouleront au sein de l'organisme de formation - 6, rue de la Pantarelle à Rodez.

DATES de la FORMATION

CENTRE : Du 16 au 19 avril 2019 / les 7, 9 10 mai 2019/ du 17 au 21 juin 2019 /
du 02 au 05 septembre 2019
ENTREPRISE : du 23 avril au 13 août 2019 : 7 semaines de stage à répartir dans cette période
DURÉE : 378 heures (dont 21 heures en FOAD)

FORMATION en CENTRE : 133 heures

- OI. 1 organiser et évaluer les activités
- OI. 2 encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
- OI. 3 accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs



FORMATION en ENTREPRISE : 245 heures

La formation en entreprise s'effectuera en alternance et sera réalisée sous le tutorat d'un professionnel. La fonction tutorale est au cœur de l'articulation des fonctions de formation et de production dans l'entreprise.

Le rôle de l'alternance est de permettre l'adaptation des différents savoirs à la réalité concrète de leur mise en application. Le stagiaire doit exercer les fonctions de directeur d'un ACM déclaré. Elle s'effectuera sur une période de 7 semaines (dont au moins 3 nuitées).

COÛT de la FORMATION

Le coût total de la formation est donné hors allègement de formation.

Le coût de la formation sera réévalué individuellement en fonction des allègements proposés, au prorata temporis, lors du positionnement et des aides financières allouées par les différentes instances.

CC DACM	<i>Heures</i>	<i>Tarif</i>
Stagiaire de la formation professionnelle, relevant d'un dispositif de financement (OPCA, Pôle Emploi, ou autre)	133	1 662,50 €
Stagiaire en autofinancement, ne relevant donc pas d'un dispositif de financement	133	1064,00 €
BPJEPS APT + CC DACM	<i>Heures</i>	<i>Tarif</i>
Stagiaire de la formation professionnelle, relevant d'un dispositif de financement (OPCA, Pôle Emploi, ou autre)	868	9 380,00 €
Stagiaire en autofinancement, ne relevant donc pas d'un dispositif de financement	868	6 576,50 €

Nous attirons votre attention sur les deux points suivants

- dans le cadre d'une demande de financement auprès d'un OPCA, la demande doit être déposée entre 6 mois à 3 mois avant le début de la formation.
- dans le cadre d'une demande de financement auprès de la Région Occitanie ou Pôle Emploi, la demande doit être déposée au minimum 1 mois avant le début de la formation.

***Nous contacter pour plus d'information
Nous pouvons vous aider dans vos démarches de demande de financement***

NOTE IMPORTANTE

Cette programmation et ces informations n'ont pas de valeur contractuelle : elles sont susceptibles de modifications et sont soumises à l'habilitation de la DRJSCS Occitanie



Comment financer ma formation ?

VOUS ETES	LES DISPOSITIFS	LES CONDITIONS	LES FINANCEURS	LES CONTACTS
Demandeur d'emploi	Aide Individuelle à la Formation (AIF) CPF (Compte Personnel de Formation)	Prise en charge des frais pédagogiques et des frais annexe dans la limite du nombre d'heures inscrites sur le compte personnel de formation du demandeur d'emploi.	Pôle Emploi	www.pole-emploi.fr
	Action de qualification	Action de niveau IV et III Validation du projet de formation par Pôle Emploi (fiche de prescription)	Conseil Régional Occitanie	www.mlaveyron.org www.pole-emploi.fr
	Emploi d'Avenir	Avoir entre 16 et 25 ans au moment de la signature du contrat (jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés) Etre peu ou pas diplômé Habiter dans une zone de revitalisation rurale (ZRR) ou en outre-mer	OPCA Employeur Conseil Régional Occitanie	www.travail-emploi.gouv.fr
Salarié	CIF- Congé individuel de Formation (demande à faire au moins 6 mois avant l'entrée en formation)	Etre salarié en CDI (24 mois d'ancienneté dont 12 mois dans l'entreprise) Etre salarié en CDD (24 mois consécutifs au cours des 12 derniers mois) CIF CDD Jeunes : 12 mois d'activité salariée au cours des 5 dernières années (dont 4 mois de CDD dans les 12 derniers mois dans le secteur privé). Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation en CDD ouvrent les droits CIF Intérimaire (1600 heures travail temporaire au cours des 18 derniers mois, dont 600h dans l'ETT qui signe le BIAF)	OPCA FONGECIF	www.fongecifmp.org/
	Période de Professionnalisation	Salarié en CDI ou en CAE/CUI qui souhaite évoluer ou préparant une formation professionnelle (CQP, BP...)	OPCA : Agefos, Opcalia, Uniformation, ...	www.faftt.fr/occitanie www.uniformation.fr www.fongecif.com www.agefos.com www.opcalia-idf.com
	Plan de Formation interne de l'entreprise (demande à faire au moins 3 mois avant le début de la formation)	Etre en CDD ou en CDI	Club ou Entreprise	
Personne Handicapée	Aide à la formation	Bénéficiaire d'un statut de personne handicapée	AGEFIPH MDPH	www.mdph.fr
Autres	Déductions fiscales	Si vous suivez une formation, vous pouvez déduire certains frais aux frais réels	Ministère des Finances	Votre centre des impôts ou contacter « Impôt-Service »

Nous vous proposons une aide et un accompagnement personnalisé dans la réalisation de votre projet de formation (démarches financières et administratives...)

Site de référence : www.cariforef-mp.asso.fr - Onglet : Dispositif formation-emploi



133h	CC DACM CENTRE
245h	CC DACM ALTERNANCE
	VACANCES

Certificat Complémentaire Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs
Option : CC DACM 2019

Sept. 2018	Oct. 2018	Nov. 2018	Déc. 2018	Janvier 2019	Février 2019	Mars 2019	Avril 2019	Mai 2019	Juin 2019	Juillet 2019	Aout 2019	Sept. 2019
1	1	1 FÉRIE	1	1	1	1	1	1 FÉRIE	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5 Evaluation
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8 FÉRIE	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10 FÉRIE	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13 R Evaluation
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15 FÉRIE	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30 FÉRIE	30	30	30	30
	31		31	31		31		31		31		31